

COMMUNIQUÉ  
Pour diffusion le 19 juillet 2010

## **Bonne nouvelle pour le projet pilote Transition de carrière : 200 nouvelles places en 2010-2011**

### **Faites connaître le projet pilote Transition de carrière pour les travailleurs autonomes ou intermittents de l'Île de Montréal**

Qui n'a pas déjà rencontré un travailleur autonome ou intermittent  
du secteur culturel vivant une profonde remise en question  
de son choix de carrière?

« On n'a pas de talents à perdre »

**Montréal, le 19 juillet 2010** – Grâce au financement d'Emploi-Québec, le CQRHC est heureux d'annoncer, dès aujourd'hui, l'accès aux services d'aide à l'emploi pour 200 nouveaux travailleurs autonomes ou intermittents de l'Île de Montréal.

Les candidats recevront des services liés à une transition de carrière sans condition d'admissibilité<sup>1</sup>. Ils peuvent s'adresser en toute confidentialité à l'équipe de **Cible Retour à l'Emploi** ou à l'équipe de **Travail sans frontières** :

#### **Cible Retour à l'Emploi**

3517, boulevard Lasalle  
Verdun (Québec)

Responsable : Karim Bouaoui  
Tél. : 514-362-7340, poste 223

#### **Travail sans frontières**

15, avenue Mont-Royal Ouest, bureau 200  
Montréal (Québec)

Responsable : Cristina Araya  
Tél. : 514-499-0606

- Les premiers arrivés seront les premiers servis;
- Les clients pourront recevoir le service de l'un ou l'autre des deux organismes mais non les deux;
- Les clients anglophones seront reçus à Cible Retour à l'Emploi seulement.

---

<sup>1</sup> À l'exception des interprètes en danse qui cotisent déjà au Centre de Ressources et Transition pour Danseurs (CRTD) pour des services adaptés en cette matière.

### **Transition de carrière offre quoi?**

Chaque personne inscrite fera un parcours privé et confidentiel qui peut représenter jusqu'à 120 heures de réflexion, au cours desquelles quatre tests seront complétés : champs d'intérêts, personnalité, compétences et valeurs. Selon le plan d'action individuel retenu, d'autres services d'accompagnement seront accessibles grâce à l'entente de services qui lie Emploi-Québec, l'organisme Cible Retour à l'Emploi et l'organisme Travail sans frontières.

### **Transition de carrière, c'est pour qui?**

Les personnes ciblées sont les travailleurs autonomes ayant un statut d'artiste ou d'artisan, de même que les travailleurs intermittents du secteur culturel comme les techniciens et les pigistes. Les personnes qui s'inscrivent sont motivées à consacrer du temps, intensivement, car leurs problématiques de creux de carrière constituent des contraintes qui suscitent un véritable questionnement de changement de carrière :

- Plus faible capacité de gestion du stress;
- Facteurs physiques (périodes intensives de travail sans jours de repos, horaires fluctuants, performance athlétique par rapport à l'usure et aux risques d'accident);
- Âge et critères de beauté physique;
- Isolement (pas de programme d'aide aux employés pour les créateurs);
- Revenus instables et absence de filet de sécurité sociale.

### **Transition de carrière, c'est grâce à qui?**

Le projet est financé par Emploi-Québec avec la participation du CQRHC. Il découle du plan d'action « Pour mieux vivre de l'art » du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) et des efforts constants du CQRHC depuis sa fondation pour accompagner les travailleurs autonomes ou intermittents qui éprouvent des difficultés et envisagent un changement de carrière.

Le CQRHC a obtenu l'aide spéciale de la Direction du développement des compétences et de l'intervention sectorielle (DDCIS) pour coordonner le projet pilote. Le CQRHC fournit l'information spécialisée et un soutien-expert sur la connaissance du secteur, prévoit les mécanismes d'évaluation du projet pilote et procède au bilan pour développer des actions futures dans d'autres régions du Québec.

Le CQRHC est heureux de compter sur la collaboration du MCCCF et du Conseil des arts et des lettres (CALQ) au sein du comité de suivi, de manière à orienter les actions futures.

### **Transition de carrière, dans toutes les régions?**

Les services d'aide à l'emploi sont accessibles dans toutes les régions du Québec grâce à des ententes de services entre Emploi-Québec et un grand nombre de centres d'employabilité, dont certains ont des vocations particulières. Peu de données existent quant à la fréquentation de ces services par nos travailleurs autonomes ou intermittents du secteur culturel, ni sur l'appréciation des services reçus eu égard aux problématiques de creux de carrière qui les caractérisent. Le CQRHC est convaincu que chaque région pourrait compter sur un centre d'employabilité sensibilisé à ces questions et soucieux d'offrir les services à nos clientèles selon une approche personnalisée. Les actions futures, grâce au succès du projet pilote, consistent à favoriser l'accès à de tels services dans d'autres régions du Québec. D'ailleurs, au moment d'écrire ce communiqué, trois autres régions du Québec analysent la possibilité d'offrir ce service à leur clientèle.

- 30 -

#### **Pour information :**

Louise Boucher  
CQRHC  
514-499-3456, poste 225